



SESSION  
21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017  
Reçu en préfecture le 25/09/2017  
Affiché le **25 SEP. 2017**  
ID : 007-25070-1195-20170021-DEL16261745-CE

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

Objet :

Budget  
Assainissement  
Décision  
Modificative  
N° 2

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Dix Sept, le Vingt et Un Septembre dans la salle du Conseil, à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelin, Noël, Pévérelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévérelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Le Maire indique aux Membres de l'Assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires d'où les modifications suivantes :

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21532 (21) - 10 004 : Réseaux d'assainissem	644 500,00		
21532 (21) - 115 025 : Réseaux d'assainisse	260 000,00		
2315 (23) - 10 004 : Installation, matériel et	-664 500,00		
2315 (23) - 115 025 : Installation, matériel e	-260 000,00		
238 (23) - 10 004 : Avances&acomptes vers	20 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Pour extrait conforme  
Le Maire





SESSION  
21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007 210703195-20170921-DEL18201746-DE

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

Objet :

Budget Communal  
Décision  
Modificative  
N° 2

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Dix Sept, le Vingt et Un Septembre dans la salle du Conseil, à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelin, Noël, Pévèrelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévèrelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Le Maire indique aux Membres de l'Assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires d'où les modifications suivantes :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) - 020 - 19 027 : Frais d'études	12 000,00	021 (021) - 01 : Virement de la section de f	-51 560,86
2031 (20) - 020 - 19 027 : Frais d'études	15 000,00	1311 (13) - 020 - 19 027 : Etat et établissem	5 000,00
21318 (21) - 824 - 10 019 : Autres bâtiments	265 000,00	1311 (13) - 020 - 19 027 : Etat et établissem	6 250,00
21533 (21) - 814 - 115 030 : Réseaux câblés	16 727,09		
21538 (21) - 814 - 115 030 : Autres réseaux	-16 727,09		
2313 (23) - 20 - 18 : Constructions	-67 310,86		
2315 (23) - 824 - 10 019 : Installation, matéri	-265 000,00		
	<b>-40 310,86</b>		<b>-40 310,86</b>

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
023 (023) - 01 : Virement à la section d'inve	-51 560,86	73211 (73) - 020 : Attribution de compensati	-54 778,86
60632 (011) - 020 : Fournitures de petit équ	-3 000,00	73223 (73) - 020 : Fds de péréquation des re	3 218,00
60632 (011) - 020 : Fournitures de petit équ	-12 000,00		
60632 (011) - 020 : Fournitures de petit équ	3 428,00		
60632 (011) - 020 : Fournitures de petit équ	8 572,00		
615221 (011) - 020 : Bâtiments publics	3 000,00		
615228 (011) - 020 : Autres bâtiments	-5 000,00		
615228 (011) - 020 : Autres bâtiments	5 000,00		
6574 (65) - 020 : Subv.fonct.aux asso.&autres	-15 986,00		
739223 (014) - 020 : Fonds de péréquation	15 986,00		
	<b>-51 560,86</b>		<b>-51 560,86</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>-91 871,72</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>-91 871,72</b>

Pour extrait conforme  
Le Maire



N° 46



SESSION  
21/09/2017

Objet :

Budget Eau  
Décision  
Modificative  
N° 1

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelin, Noël, Pévèrelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévèrelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Le Maire indique aux Membres de l'Assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires d'où les modifications suivantes :

#### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21531 (21) - 115 021 : Réseaux d'adduction	65 000,00		
21531 (21) - 115 021 : Réseaux d'adduction	31 260,00		
21531 (21) - 115 025 : Réseaux d'adduction	260 000,00		
21531 (21) - 12 001 : Réseaux d'adduction d'	288 000,00		
21531 (21) - 12 001 : Réseaux d'adduction d'	-31 260,00		
2315 (23) - 115 021 : Installation, matériel e	-65 000,00		
2315 (23) - 115 025 : Installation, matériel e	-260 000,00		
2315 (23) - 12 001 : Installation, matériel et	-288 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Pour extrait conforme

Le Maire

N° 47



SESSION  
21/09/2017

Objet :

Compagnie  
Emilie VALANTIN  
Convention cadre  
pluriannuelle  
2017-2019

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

-----  
L'An Deux Mille Dix Sept, le Vingt et Un Septembre dans la salle du Conseil, à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faisse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelon, Noël, Pévérèlli, Sacz, Schmitt, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faisse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévérèlli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

-----  
Considérant l'échéance de la convention pluriannuelle au 31 décembre 2016 entre les différents partenaires institutionnels et la Compagnie Emilie VALANTIN dans le cadre de l'accompagnement des activités de création, de diffusion, d'actions culturelles, d'éducation artistique et d'accompagnement d'équipes professionnelles.

Considérant les politiques culturelles de l'Etat (DRAC), de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche, de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Considérant la politique culturelle de la ville de LE TEIL consistant à :

- Inscrire les actions culturelles dans un projet global incluant les dispositifs politique de la Ville et ANRU.
- Soutenir les associations teilloises par des subventions mais aussi la mise à disposition de ses services notamment culturel et technique, et de ses locaux.

Considérant les engagements de développement culturel de la Compagnie Emilie VALANTIN.

Vu le projet de convention cadre pluriannuelle 2017-2019.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- approuve la convention cadre pluriannuelle 2017-2019 à passer avec la Compagnie Emilie VALANTIN, l'Etat (DRAC), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

- autorise le Maire à signer cette convention, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme  
Le Maire





SESSION  
21/09/2017

Objet :

Dénomination voirie

Envoyé en préfecture le 25/09/2017  
Réçu en préfecture le 25/09/2017  
Affiché le **25 SEP. 2017** SLO  
ID : 007 216 / 01195-20170921 DELIB20 / 7463E

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Dix Sept, le Vingt et Un Septembre dans la salle du Conseil, à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelin, Noël, Pévérèlli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévérèlli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le tableau de classement des voiries communales.

Considérant d'une part que suite à la création de nouveaux logements dans le Quartier du Pâtre, et l'absence de dénomination de la voie privée qui dessert ces logements, il convient de nommer cette voie afin d'améliorer la distribution du courrier et l'intervention des secours.

Considérant que le bureau municipal propose de nommer cette voie « Allée Le Pastourel » :

Nom de la voie :	Origine	Extrémité
Allée Le Pastourel	Chemin du Pâtre	Parcelle CB 172

Le plan annexé à la présente délibération permet de situer cette voie.

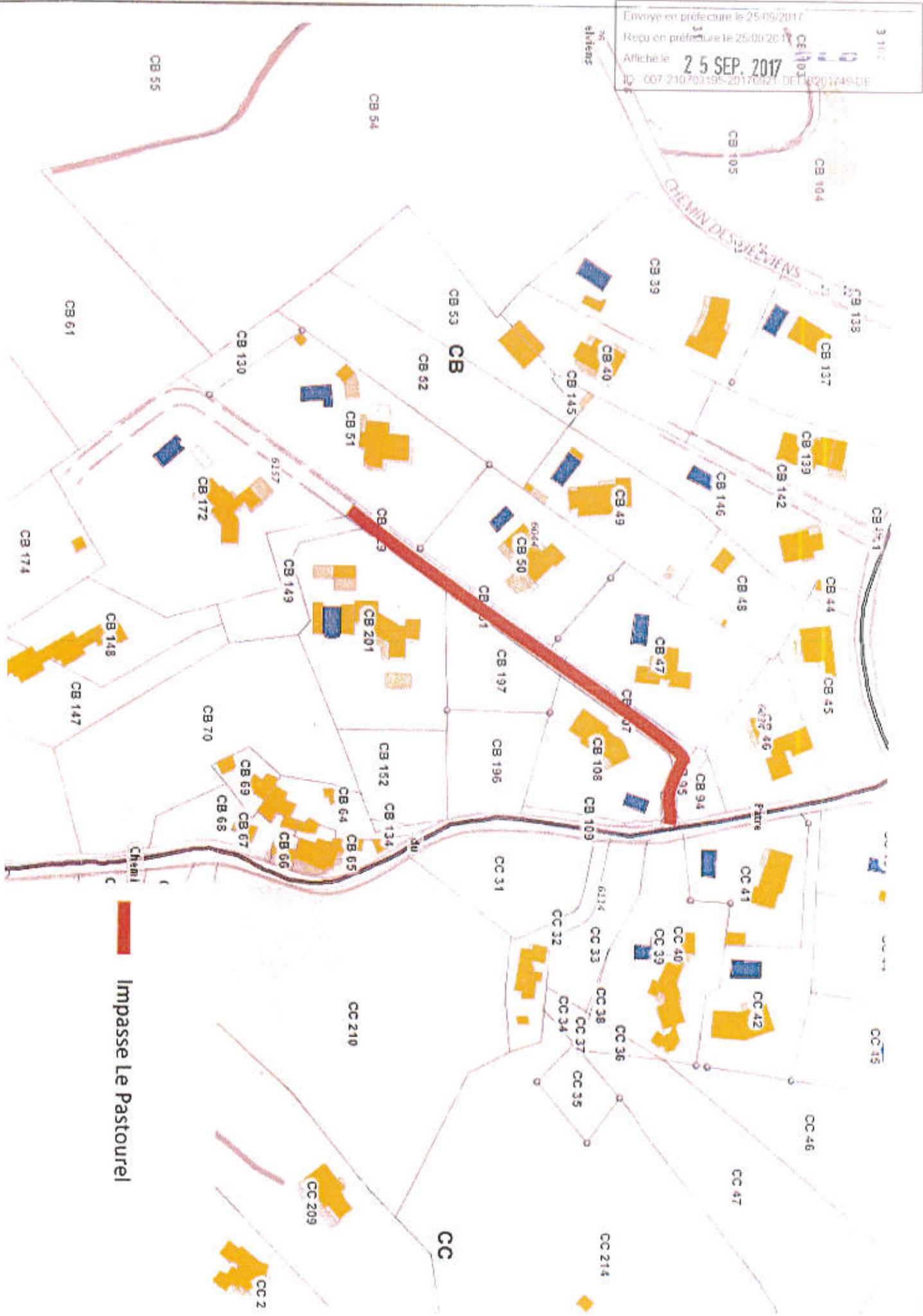
Après avoir délibéré,

- décide de modifier le tableau de classement de voirie en ajoutant la voie présentée ci-dessus.

- donne pouvoir à Monsieur Olivier PEVERELLI, en qualité de Maire, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Le Maire

Envoyé en préfecture le 25/06/2017  
Reçu en préfecture le 25/09/2017  
Affiché le **25 SEP. 2017**  
ID: 007-210763195-20170627-DCT\_0201749-DI





SESSION  
21/09/2017

Objet :

Eau et  
Assainissement  
2016

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faisse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelon, Noël, Pévèrelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faisse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévèrelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Vu le décret n° 95.635 du 6 Mai 1995 qui rend obligatoire la présentation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement avant le 30 Juin suivant la clôture de l'exercice.

Vu le décret n° 2005.236 du 14 Mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire d'un service public local, qui définit les nouvelles modalités de présentation applicables à compter de l'exercice 2006.

Après avoir entendu les comptes rendus d'exploitation pour l'année 2016 présentés par le Maire, ainsi que les éléments techniques et financiers présentés par la SAUR, société fermière du service de l'assainissement et la SDFI, société fermière du service de l'eau potable.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- approuve les rapports annuels 2016 des services de l'eau et de l'assainissement.
- approuve les rapports 2016 du Maire sur les délégataires.
- précise que ces rapports sont consultables en Mairie et qu'ils seront transmis à la Préfecture et à l'Agence de l'Eau.

Pour extrait conforme  
Le Maire

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**Eau France**  
Région Provence

# AGENCE NORD PROVENCE

21 Septembre 2017

**Service de l'eau**

**Ville du TEIL / SUEZ**

**Le Teil**  
AUJOURD'HUI  
DEMAIN



Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le **25 SEP. 2017** SLO

ID : 007-210703185-20170921-DELIB201750-DF

L'agence Vallée du Rhône

Le contrat - Faits marquants

Synthèse du RAD

Orientations pour l'avenir

Le CARE détaillée

2 | Synthèse du rapport annuel du délégataire 2016 - Le Tell



Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 26/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210703195-20170921-DELIB201750-DE

# eau



> 98 collaborateurs au service de la protection des ressources en eau de votre territoire

- Exploitation d'usines et de réseaux
  - Gestion de la relation clientèle
  - Ingénierie environnementale
- 13 unités de production d'eau potable
- 218 communes
- 9 730 km de réseaux eau et assainissement
- 600 km de réseaux d'irrigation
- 70 300 clients particuliers
- 87 stations d'épuration

## > VOS CONTACTS AGENCE VALLÉE DU RHÔNE

 <b>Jean-Denis COUZEINE</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 79 69 84 56 jean-denis.couzeine@suez.com	 <b>Xavier FRATECO</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 33 49 79 97 xavier.frateco@suez.com	 <b>Christophe PORTOQUATTI</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 30 21 07 17 christophe.portoquatti@suez.com
 <b>Bruno LECOMTE</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 84 54 98 21 bruno.lecomte@suez.com	 <b>Céline REYNAUD</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 31 43 87 15 celine.reynaud@suez.com	 <b>Catherine GORTAN</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 04 72 31 93 79 catherine.gortan@suez.com
 <b>Nicolas BADIER</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 85 85 06 87 nicolas.badier@suez.com	 <b>Jean-Julien DEBUS</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 48 90 10 00 jean-julien.debus@suez.com	 <b>Jean-Pierre BOUCHE</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 86 50 51 44 jean-pierre.bouche@suez.com
 <b>Florent LAVASTINE</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 84 50 07 54 florent.lavastine@suez.com	 <b>Olivier FELLON</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 21 70 57 91 o.fellon@suez.com	 <b>Fabrice BARONIER</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 04 78 19 08 74 fabrice.baronier@suez.com
 <b>Hélène ANSEL</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 45 36 53 88 helene.ansel@suez.com	 <b>Philippe REYNAUD</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 21 70 38 03 philippe.reynaud@suez.com	 <b>Nicolas GAVARINI</b> Responsable de secteur - Vallée du Rhône 06 43 48 96 52 nicolas.gavarini@suez.com

## > CONTACTS POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

5 ESPACES D'ACCUEIL

BRIGNAS  
 243 rue de la Gare de France

SÉZENNE-DU-RHÔNE  
 15 rue Maurice Petit

SAINTE-TRAPÈSE-SUR-COÛGE  
 100 rue de l'Industrie

LE TEL  
 100 rue de la République

PIERREBLAITE  
 100 rue de la Gare d'Asnières

LOUROL-SUR-ORÈNE  
 70 rue de la Gare

0977 409 443  
 (du lundi au vendredi, 8h00 - 19h00)  
 Samedi : 8h00 à 13h00

En cas d'urgence 24h/24 :  
**0977 401 131**

Envoyé en préfecture le 26/05/2017  
 Reçu en préfecture le 25/09/2017  
 Affiché le **25 SEP. 2017**  
 ID : 007-210703195-20170521-DELIB201750-01

prêts pour la révolution de la ressource



**suez**

# Le contrat

## Le contrat et ses avenants

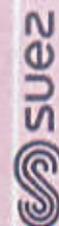
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/01/2011	31/12/2022	Affermage
Avenant n°01	18/03/2013	31/12/2022	Modification de la dotation aux renouvellements branchements, Modification de la pénalité "P4" prévue au contrat, Intégration d'une nouvelle clause de révision

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210703195-20170921-DELIB201730-DE



## Principaux engagements :

- Production / distribution
- Service clients

## Faits marquants:

- **Branchements plomb:** Suite aux dernières enquêtes sur le terrain **502** branchements plomb sont identifiés sur la commune du Teil au 22 juin 2017.

- **Production / Reprise la Rouvière:** Suite 2ème inondation, travaux de reprise de la canalisation de vidange obstruée par la collectivité. SUEZ a déjà changé une vanne électrique. Il reste une 2ème vanne à changer ainsi que les pompes, le turbidimètre et la porte.



# Fiche de synthèse

## Volumes d'eau brute prélevés (m³)

Commune	Site	2013	2014	2015	2016	N/N-1 (%)
LE TEIL	Production Charonsec	0	-	0	0	0,0%
LE TEIL	Production Grimolles	535 851	457 294	419 701	545 009	29,9%
LE TEIL	Production Rouvière	35 039	24 853	24 251	24 898	2,7%
LE TEIL	Réservoir / Reprise / Chloration de Mélias	-	112 933	169 321	79 999	- 52,8%
Total des volumes prélevés		570 890	595 080	613 273	649 906	6,0%

Les volumes produits sont en hausse de 37 633 m³ en 2016 (par rapport à 2015)

## Performance rendement de réseau

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	404 567	410 952	409 408	398 749	410 799	3,0%
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	72	71,9	72,3	72,4	72,4	0,0%
Indice Linéaire de Consommation (H+C)/(365xL)	15,4	15,7	15,5	15,1	15,5	3,1%
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = 65 + 0.2 ILC (%)	68,08	68,13	68,1	68,02	68,11	0,1%
Rendement de réseau (%) = 100 * (H+C) / (A'-A'+B)	71,04	71,98	68,6	65,02	63,21	- 2,8%

Le rendement de réseau calculé pour 2016 est de 63,2%.

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210703195-20170921-DELIB201750-DF

Le nombre de clients	
Désignation	2016
Particuliers	4 021
Collectivités	73
Professionnels	116
<b>Total</b>	<b>4 210</b>

Typologie des contacts		
Désignation	Nombre de contacts	dont réclamations
Téléphone	2 081	103
Courrier	501	8
Internet	92	1
Fax	5	1
Visite en agence	1 351	32
<b>Total</b>	<b>4 030</b>	<b>145</b>

0,66 €/jour/famille.

Prix de l'eau (base facture 120 m<sup>3</sup> de 244,61€  
TTC

au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Comprenant les parts délégataire, commune,  
agence de l'eau, VNF)

Carte des fuites  
2016



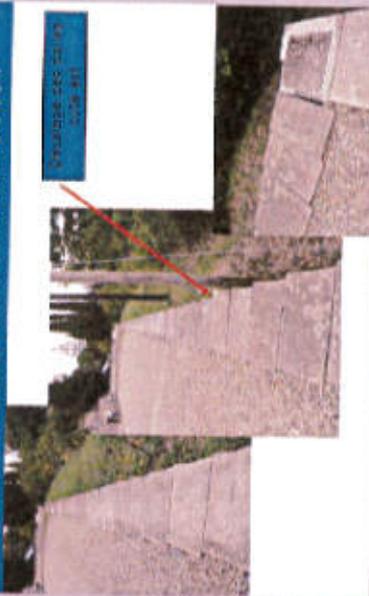
**83 fuites réparées en 2016 dont :**  
6 sur réseau,  
17 sur branchement et,  
60 sur système de comptage.

# Orientations pour l'avenir

## Sur ouvrage

Réservoir Principal: étude en cours sur la stabilité de l'ouvrage

Réservoir Principal du TEIL : Déplacements des dalles de couverture de la double cloison



Il présente également des problèmes d'étanchéité sur la toiture au dessus de l'armoire électrique

## Sur réseau

7 propositions de travaux ont été faites dans le RAD dont :

- renouvellement de la canalisation en fonte grise boulevard Pasteur
- renouvellement de la canalisation et des branchements rue Olivier de Serres
- renouvellement conduite d'amenée de la source Rouvière à Melas
- renouvellement canalisation chemin de Malaure (changement de diamètre)

## Compte annuel de résultat de l'exploitation 2016

(en application du décret 2016-236 du 14 mars 2016)

en Euros	2015	2016	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>742 459</b>	<b>740 504</b>	<b>-0,3%</b>
Exploitation du service	275 938	272 917	
Collectivités et autres organismes publics	434 928	423 446	
Travaux attribués à titre exclusif	0	0	
Produits accessoires	31 594	44 140	
<b>CHARGES</b>	<b>858 321</b>	<b>882 615</b>	<b>2,8%</b>
Personnel	157 255	169 071	
Energie électrique	22 868	31 285	
Produits de traitement	782	774	
Analyses	2 562	3 457	
Sous-traitance, matières et fournitures	47 345	58 853	
Impôts locaux et taxes	21 684	7 878	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	71 124	90 955	
• télécommunication, postes et régie	17 186	19 321	
• engins et véhicules	16 471	16 136	
• automobiles	15 546	27 674	
• assurance	2 105	1 383	
• locaux	7 444	8 317	
Contribution des services centraux et recherche	9 021	9 209	
Collectivités et autres organismes publics	434 926	423 446	
Charges relatives aux renouvellements	0	1 397	
• pour garantie de continuité du service	0	1 397	
• fonds contractuel	44 721	44 846	
Charges relatives aux investissements	32 979	33 639	
• programmes contractuels	2 070	1 625	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	10 983	6 200	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement			
Résultat avant impôt	-115 862	-142 112	-22,7%
<b>RESULTAT</b>	<b>-115 862</b>	<b>-142 112</b>	<b>-22,7%</b>

Conforme à la circulaire FPZE du 31 janvier 2006

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210-7031195-20170921-CELLES201750-DL



# Evolution du Compte Annuel de résultat d'Exploitation

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CA (€ HT)	157	283	291	269	276	273
Marge (€ HT)	-244	-211	-141	-144	-116	-142



Envoyé en préfecture le 25/09/2017  
 Reçu en préfecture le 25/09/2017  
 Affiché le **25 SEP. 2017**  
 ID : 067-210703195-20170921-DELIB201750-100





# PRESENTATION

Rapport du Déléguataire - Année 2016

# Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

21/09/2017



Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP, 2017

513

ID : 007-210703195-20170921-DELIB201750-DE

## Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



### ► Sommaire

- ✓ La Synthèse de l'exercice
  - Les faits marquants
  - Les chiffres clés
- ✓ Les opérations réalisées par SAUR
  - Fond contractuel de renouvellement
  - Programme contractuel
- ✓ Bilan de l'activité
  - Station d'épuration de Barcasse
  - Sur le réseau
  - Travaux réalisés dans l'année sur le réseau
- ✓ Nos propositions d'amélioration
  - Sur les installations
  - Sur le réseau
- ✓ Evolution du prix de l'eau
  - Facture type 120m<sup>3</sup>

21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

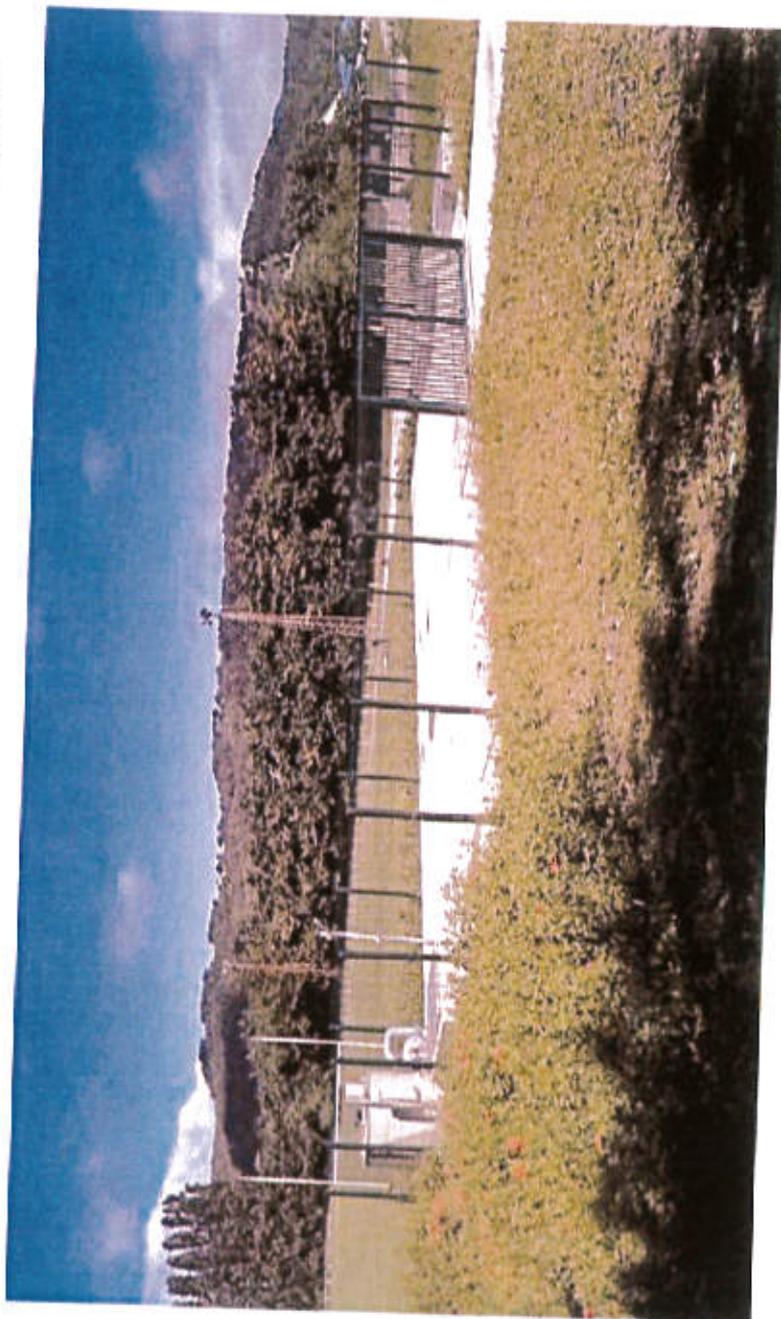
ID : 007 210703195-20170921-DELIB20-1756 DE

## Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



### ► Les Faits marquants

- ✓ Mise en service du bassin d'orage du stade Etienne plan



21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210703195-20170921-DELIB201750-DE

## Les Faits marquants

- ✓ Mise en service des postes de relevage de la nouvelle gendarmerie et du chemin des Helviens



21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007 210 703 195-20170121 DELIB201750 DE

# Les chiffres clés

## Synthèse Rapport Annuel du Déléguéaire 2016



**324 015** m<sup>3</sup> assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur

**3911** branchements raccordés

Prix de l'assainissement **2,65 € TTC / m<sup>3</sup>**

Au 1er janvier 2017 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>



Boues évacuées : **123,225 tMS**

**100%** des bilans réalisés sont conformes.

21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiche n° **25 SEP. 2017**

ID : 007-210703195-20170921-05\_L15201750-DE

## Synthèse Rapport Annuel du Déléataire 2016



### ► Bilan de l'activité pour l'année 2016:

- ✓ Programme contractuel électromécanique

#### Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2016 au titre du Fonds contractuel

Commune LE TEIL ( Assainissement )	Montant réalisé pour l'année (€)	1 700
------------------------------------	----------------------------------	-------

#### PR Le Pont-SNCF

Equipement(s) renouvelé(s) ou opérations réalisées	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :	Montant (€)
Pompe 1	01/04/2016	Totaux	NON	1 700
			Total (€)	1 700

# Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



## Bilan de l'activité pour l'année 2016:

- ✓ Programme contractuel électromécanique

Bilan financier du Fonds contractuel

Commune LE TEIL ( Assainissement )

DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total (€)
Dotations (€)	11 211	11 211	11 211	10 019	19 019	19 016	19 016	19 019	19 019	19 019	19 019	19 019	204 804

COEFFICIENTS D'ACTUALISATION	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Coefficient de la dotation	1,00000	1,01000	1,02110	1,00018	1,02372	1,00272
Coefficient de report de 80100	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000

RENOUVELLEMENT REALISE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total (€)
Dotation actualisée (€)	11 211	11 434	11 460	19 194	19 470	19 470							
Report de solde actualisé (€)		-11 840	-39 482	-39 331	-46 027	-37 627							92 239
Renouvellement annuel au contrat													
Renouvellement Total	5 404		7 486	22 271									39 161
Autre renouvellement													
Renouvellement Total													
Autres renouvellements													
Autre renouvellement sur devis													
Renouvellement Total	7 708	33 856	3 862	3 620	6 200	1 700							56 866
Grosses réparations	5 849	5 362			4 860								16 049
Total renouvellement (€)	23 061	39 048	11 308	25 892	11 050	1 700							112 075
Participation ou Engagement (€)													
Solde (€)	-11 040	-20 452	-39 331	-46 027	-37 627	-19 937							

21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP 2017

SAUR

ID: 007-210703195-20170921-DELIB201753-DE

## Synthèse Rapport Annuel du Déléataire 2016



### ► Bilan de l'activité pour l'année 2016:

- ✓ Programme contractuel réseau (accessoires et branchements)

RENOUVELLEMENT REALISE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Dotation actualisée	8 600	8 771	8 791	8 679	8 804	8 804	52 449
Montant du renouvellement réalisé	11 175	5 483	18 590	0	12 406	3 743	51 397
Solde plan de renouvellement annuel	-2575	3 288	-9 799	8 679	-3 602	5 061	
Solde plan de renouvellement cumulé	-2 575	713	-9 086	-407	-4 009	1 052	

- ✓ Détail des travaux

INTITULE OPERATION DES TRAVAUX	Date de réalisation	Montant des travaux
Renouvellement branchement – 5 avenue Paul Langevin	28/02/2016	2 179
Reprise d'un regard et réseau – 106 rue de la République	29/02/2016	1 564

21/09/2017

8

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210702195-20170921-DELIB20-750-DE

## Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



### Bilan de l'activité pour l'année 2016:

#### ✓ Hydrocourage préventif

Hydrocourage préventif	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Linéaire à réaliser	9 668	9 968	9 990	10 014	10 197	10 418	60 255
Linéaire réalisé	10 200	10 210	10 320	10 085	8 965	8 232	58 012
Avancement annuel	105.5%	105.6%	103.3%	100.7%	87.9%	79%	/
Avancement cumul	105.5%	105.5%	104.8%	103.8%	100.4%	96.3%	/

#### ✓ Programme contractuel contrôle caméra

Contrôle Caméra	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Linéaire à réaliser	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	6 000
Linéaire réalisé	737	1 532	1 134	1 223	1 041	764	6 431
Avancement annuel	73.7%	153.2%	113.4%	122.3%	104.5%	76.4%	/
Avancement cumul	73.7%	113.4%	113.4%	115.6%	113.3%	107.2%	/

21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID: 007-201703195-20170621-DELIBER-1756-D1E



## ► Bilan de l'activité pour l'année 2016:

- ✓ Programme contractuel contrôle branchement

Contrôle Branchements	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Contrôle à réaliser	30	30	30	30	30	30	180
contrôle réalisé	1	71	0	20	61	8	161
Avancement annuel	3%	236.6%	0%	66.6%	203.3%	26.6%	/
Avancement cumul	3%	120%	80%	76.5%	102%	89.4%	/

- ✓ Programme contractuel nettoyage poste de relevage

Nettoyage postes de relevage	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Nettoyage à réaliser	8	8	8	8	12	13	57
Nettoyage réalisé	8	8	8	8	10	11	53
Avancement annuel	100%	100%	100%	100%	83.3%	84.6%	/
Avancement cumul	100%	100%	100%	100%	95.4%	92.9%	/

## Bilan de l'activité station de Barcasse

- Evolution des charges annuelles moyennes de fonctionnement atteintes par la station d'épuration :

Noms des stations	2015		2016	
	Charge hydraulique	Charge Polluante DBO <sub>5</sub>	Charge hydraulique	Charge Polluante DBO <sub>5</sub>
LE TEIL - STEP - 5400 EH	72,69 %	67,51 %	70,00%	64,5%

- Charge journalière atteinte :

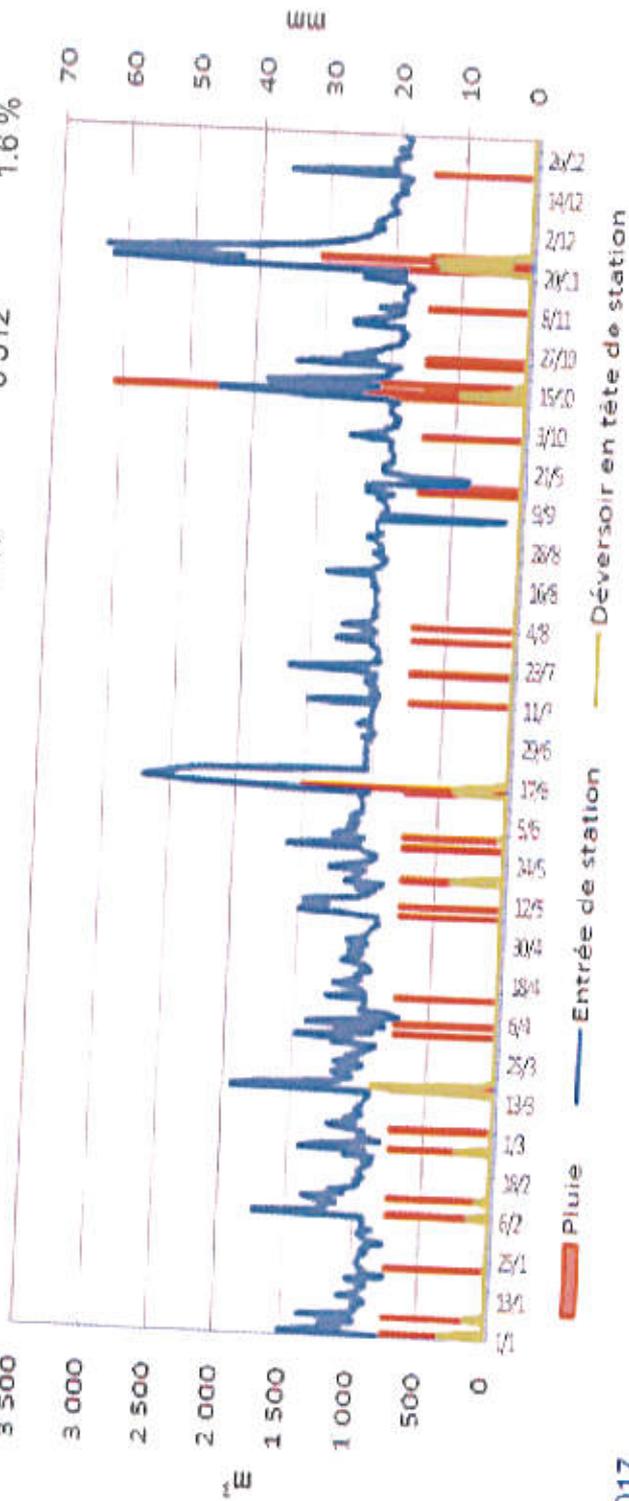
	Capacité nominale			Moyenne
	Mini	Maxi	Moyenne	
Débit journalier en entrée station (m3/j)	*1 450	3 006	1015	
	3250			
Charge en DCO (kg/j)	1080	1095.4	757.3	
Charge en DBO5 (kg/j)	540	559.0	348.5	
Charge en MES (kg/j)	630	550.3	332.5	
Charge en NTK (kg/j)	126	108.0	95.3	
Charge en P (kg/j)	18	13.2	10.3	

# Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



## ➤ Volume traité ou by passé :

Nom de l'installation	Volume annuel traité (traitement complet) en m3	Volume rejeté avec traitement partiel en m3	Taux d'effluent avec traitement partiel en %	Volume arrivé sur l'installation et non admis en traitement en m3	Taux d'effluent non admis en %
LE TEIL - STEP - 9000 EH	403 522	0	0 %	6 512	1.6 %



21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017  
 Reçu en préfecture le 25/09/2017  
 Affiché le 25 SEP. 2017  
 ID : 007\_210703195-20170921-DEL052017N0-DF

# Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



## Bilan des boues et des sous produits :

Boues	Masse en kg	Matière Sèche en kg	Destination
STEP LE TEIL - 9000 EH	625 360	123 225	Compostage 2016
STEP LE TEIL - 9000 EH	614 660	126 088	Compostage 2015
STEP LE TEIL - 9000 EH	448 700	94 795	Compostage 2014

La quantité de boue évacuée pour 2016 en centre de compostage s'élève à 625 Tonnes de matières brutes, soit 126 Tonnes de matières sèches à 19,6 % de siccité.

Refus de grille	Masse en kg	Destination
STEP LE TEIL - 9000 EH	9 000	Décharge

## Consommation globale d'énergie électrique:

Désignation	2015	2016
Consommation d'énergie électrique en kWh	427 359	375 034
Evolution N / N-1		-12,24 %

Le volume d'eau traité annuel étant de 403 522 m<sup>3</sup> pour une charge reçue de 127 202kg DBO<sub>5</sub>, les consommations spécifiques sont les suivantes :

$$\sqrt{0,929 \text{ kWh/m}^3}$$

$$\sqrt{2,95 \text{ kWh/kgDBO}_5}$$

21/09/2017

## Synthèse Rapport Annuel du Déléataire 2016



### ► Bilan de l'activité réseau

- Opérations de débouchage et hydrocurage ponctuelles :

Commune Le Teil	2015	2016
Hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année	34	47

21/09/2017

14

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le

25 SEP. 2017

SLB

ID : B07-210703195-20170921-DELIB2017-04E

## Synthèse Rapport Annuel du Délégué 2016



### Travaux réalisés dans l'année

Les principaux travaux réalisés dans l'année sur les ouvrages

Commune	Nature des travaux
LE TEIL	Construction et mise en service d'un poste de relevage nouvelle gendarmerie
LE TEIL	Construction et mise en service du bassin d'orage du stade Etienne Plan
LE TEIL	Construction et mise en service d'un poste de relevage chemin des Helviens

Les travaux réalisés sur le système de collecte

Commune	Nature des travaux
LE TEIL	Extension du réseau chemin des Helviens
LE TEIL	Extension du réseau chemin du Pâtre
LE TEIL	Dévoisement du refoulement poste de relevage du Pont
LE TEIL	Extension du réseau ZAC entre Pont & Rhône
LE TEIL	Reprise d'un branchement - 5 avenue Paul Langevin
LE TEIL	Reprise du réseau au niveau du 6 rue de la République



## Propositions d'amélioration

### ➤ Station d'épuration:

Problème d'étanchéité de l'ouvrage de répartition, prévoir de reprendre son cuvelage

### ➤ Postes de relevage:

- Lotissement Blanc

➤ Prévoir de profiler le terrain en périphérie du poste afin d'éviter par temps de pluie des entrées d'eaux de ruissellements dans le poste.

- Le Stade

➤ Envisager des travaux afin de sécuriser le site, compte tenu de sa grande profondeur.

# Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2016



## ➤ Réseau

- ✓ Terminer le bassin d'orages Grange Mathon.
- ✓ Poursuite des travaux de séparation des réseaux.
- ✓ Créer des accès camion depuis le domaine public pour permettre d'assurer l'entretien du réseau situé en domaine privé de façon satisfaisante.
- ✓ Déplacement du réseau depuis l'ancienne gendarmerie jusqu'au poste de relevage du Pont.
- ✓ Remplacement conduites EU :
  - boulevard Stalingrad (côté impair).
  - Sous voie ferrée entre Gendarmerie et chemin du Dépôt.
  - Rue du Vivarais.

21/09/2017

17

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le

25 SEP. 2017

ID : 007\_210703195-20170521-DEUR201750-05

## Synthèse Rapport Annuel du Délégué 2016



Le prix du m<sup>3</sup> d'assainissement pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire 2016	Montant 2016	Prix unitaire 2017	Montant 2017	Variation en % 2015/2016
Abonnement	/	/	21.76	/	21.72	-0.18%
Part collectivité	120	1.0735	128.82	1.0792	129.50	+0,53%
Part SAUR de 1 à 50m <sup>3</sup>	50	0.8705	43.53	0.8886	43.43	-0.23%
Part SAUR de 51 à 120m <sup>3</sup>	70	1.0874	76.12	1.0851	75.96	-0.21%
Modernisation des réseaux (agence de l'eau)	120	0.1600	19.20	0.1550	18.60	- 0.07%
T.V.A 10%		/	28.94	/	28.92	-0.07%
<b>TOTAL TTC</b>		/	<b>318.37</b>	/	<b>318.13</b>	<b>-0.07%</b>

Le montant de la part versée à la collectivité pour l'année 2016 est de **310 211 €**

21/09/2017

18



## Synthèse Rapport Annuel du Déléguataire 2015

# Merci de votre attention

21/09/2017

19

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le **25 SEP. 2017** 54.0

ID : 007 210703195-20170921-DELIB26-700 DF



SESSION  
21/09/2017

Objet :

Echange et acquisitions  
de plusieurs parcelles à  
Ardèche Habitat

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffe, Mazellier, Michel, Michelon, Noël, Pévérelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévérelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Vu le Code Civil.

Vu le document d'arpentage n° 2848B réalisé par Monsieur Sylvain VARENNE, géomètre expert à LE TEIL, habilité à réaliser cette mission.

Vu le document d'arpentage n° 2765M réalisé par Monsieur Philippe BOISSOLE, géomètre expert à PRIVAS, habilité à réaliser cette mission.

Vu la demande d'Ardèche Habitat de rétrocéder à la Commune la voirie et les réseaux divers situés sur le site de la résidence de Frayol.

Vu la demande de la Commune de LE TEIL d'échanger les parcelles BA n° 281 et 282 d'une superficie de 773 m<sup>2</sup> contre la parcelle BA n° 284 d'une superficie de 782 m<sup>2</sup> dans le but de créer un espace public de type square à proximité immédiate des bâtiments réhabilités afin de créer un espace vert public dans ce quartier.

Considérant que le montant de la transaction étant inférieure au seuil de consultation de 180 000 euros, le Service des Domaines n'a pas été consulté.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- accepte d'acquérir la parcelle cadastrée section BA n° 284, située 1 Boulevard Pasteur, d'une superficie globale de 782 m<sup>2</sup> appartenant à Ardèche Habitat, au prix de un euro TTC (1,00 €).
- décide de céder à Ardèche Habitat les parcelles cadastrées section BA n° 281 et 282, situées 1 Boulevard Pasteur, d'une superficie globale de 785 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune de LE TEIL, au prix de un euro TTC (1,00 €).
- d'acquérir les parcelles cadastrées section BK n° 708, 709, 711 et 713, situées Rue Adrien Jouve au droit des résidences de Frayol, d'une superficie globale de 3 557 m<sup>2</sup> appartenant à Ardèche Habitat, au prix de un euro TTC (1,00 €).
- décide qu'une fois les actes de transfert établis, les parcelles seront intégrées dans le domaine public de la commune.
- donne pouvoir à Monsieur Bernard NOËL, en sa qualité de Maire Adjoint à l'Urbanisme et au Logement, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- autorise Monsieur Bernard NOËL, en sa qualité de Maire Adjoint à l'Urbanisme et au Logement, à signer les actes de transfert de propriété correspondant.

Pour extrait conforme  
Le Maire





SESSION  
21/09/2017

Envoyé en préfecture le 25/09/2017

Reçu en préfecture le 25/09/2017

Affiché le 25 SEP. 2017

ID : 007-210703195-20170921-DELIB201752-DE

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

Objet :

Projet du nouveau  
Groupe scolaire  
Demande de subvention  
à la Région Auvergne  
Rhône Alpes

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Dix Sept, le Vingt et Un Septembre dans la salle du Conseil, à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garraud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelon, Noël, Pévèrelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévèrelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Le Conseil Municipal,

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé pour désigner un architecte afin de réaliser les travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire.

L'ensemble de l'opération a été estimé à 3 600 000 € HT (travaux et honoraires divers).

Il précise que le programme du concours d'architecte intègre une clause pour que les candidats proposent un bâtiment économe en énergie en prenant en compte tous les critères du développement durable.

Il rappelle que le financement de cet investissement est tel, qu'il est absolument nécessaire de faire appel à des partenaires institutionnels.

Considérant que la Région Auvergne Rhône Alpes pourrait participer à cette opération par le biais du Contrat Ambition Région.

Après avoir délibéré,

- sollicite l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes pour obtenir une aide par le biais du Contrat Ambition Région, soit 300 000 € pour financer l'opération de construction du groupe scolaire.

- donne pouvoir à Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Le Maire

N° 52



SESSION  
21/09/2017

Objet :

Questions  
Financières  
Diverses

Exercice : 29  
Présents : 18  
Absents : 11

Pour : 25  
Abstentions : /  
Contre : /

Envoyé en préfecture le 25/09/2017  
Reçu en préfecture le 25/09/2017  
Affiché le 25 SEP. 2017  
ID : 007-210703195-20170921-DELIB2C1753-0F

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Dix Sept, le Vingt et Un Septembre dans la salle du Conseil, à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Cotta, Curtius-Landraud, Delhomme, Faïsse, Galamien, Garreaud, Gonzalvez, Griffé, Mazellier, Michel, Michelin, Noël, Pévérelli, Saez, Schmitt, Tolfo.

Excusé(s) : MM Butot, Chambert (pouvoir à Cotta), Dolard, Durand (pouvoir à Curtius-Landraud), Gaffet, Guillot (pouvoir à Faïsse), Jouve (pouvoir à Tolfo), Monge (pouvoir à Delhomme), Roche (pouvoir à Schmitt), Ségueni (pouvoir à Pévérelli).

Absent non excusé : Mr Carichon.

Secrétaire : Mr Griffé.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- Décide le remboursement des frais de mission de Madame MARTINET Sandrine, responsable du Service Culturel, lors du Festival d'Avignon « festival off » le 19 juillet 2017 pour un montant de 88 € ;
- Décide le remboursement de la visite médicale, pour aptitude au permis de conduire et conducteurs à Monsieur LAURENT Gérard, adjoint technique pour un montant de 36 € ;
- Décide d'accorder une subvention complémentaire de 1 180 € à l'OMS dans le cadre du fonds sportif ;
- Décide le remboursement de la facture CITY à Madame GUILLOT Catherine, Adjointe à la Jeunesse, pour un montant de 31.20 € dans le cadre de la sortie culturelle à Valence le 20.06.2017, du Conseil Municipal des Enfants ;
- Accepte la somme de 39.60 euros versée par la Caisse des Dépôts concernant l'assistance de saisie-ventes ;
- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association des « Cyclos Teillois » pour l'organisation de la course du Pigeonnier ;
- Décide le renouvellement du poste de Collaboratrice de Cabinet, selon l'article 110 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié, pour une période de 3 ans, renouvelable une fois, à compter du 1er octobre 2017, sur le grade d'Attaché Territorial, échelon 10, en application de l'article 7 du décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 modifié.

Pour extrait conforme  
Le Maire



N° 53